



## **ÉCOLE DE LA PETITE-GARE**

### **PREMIÈRE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018**

**JEUDI 5 OCTOBRE 2017**

À la 1<sup>re</sup> séance régulière du conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare tenue le 5 octobre 2017 à 19 h au 650, boulevard de Palerme à La Prairie et à laquelle sont présents :

Mmes Marie-Ève Gill, Julie Laporte, Marie-France Julien, Guylaine Lavoie ainsi que MM. Dany Gagnon et Sylvain Morneau  
Tous membres parents formant quorum.

Mmes Julie Monette, Mélanie Routhier, Louise Bouthillette représentantes du personnel enseignant  
Mme Hélène Blain, représentante du service de garde  
Mme Sophie Tougas, directrice adjointe de l'école  
Mme Edith Sasseville, étudiante à l'UQAM

Le quorum est respecté.

Était absente :

Mme Andrée Lessard, directrice de l'école

Tous les membres parents ont signé le formulaire de dénonciation d'intérêts 2017-2018.

#### **1.0 MOT DE BIENVENUE**

Madame Tougas demande à chacun de se présenter.

#### **2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ajout d'un point pour ajouter la nomination d'un ou d'une secrétaire : Marie-France Julien accepte d'être la secrétaire pour cette rencontre.

Ajout d'un point à 14.1 : Accueil du service de garde

IL EST PROPOSÉ PAR MME JULIE MONETTE

QUE les membres du conseil adoptent l'ordre du jour du 5 octobre 2017  
**(C-É. 17-18-705) - Adopté**

### **3.0 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUIN 2017**

Retour sur l'activité de fin d'année : Généralement cela a été très apprécié. Les élèves semblent avoir beaucoup apprécié cette formule. Cependant, pour les jeux organisés, il a manqué de planification et d'explication au niveau des jeux. Le fournisseur des jeux a manqué à ses obligations.

IL EST PROPOSÉ PAR MME JULIE LAPORTE

QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal du 6 juin 2017.  
**(C-É. 17-18-706) – Adopté**

### **4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public.

### **5.0 ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E) ET VICE-PRÉSIDENT(E)**

Mmes Guylaine Lavoie et Julie Laporte proposent M. Sylvain Morneau.

M. Sylvain Morneau accepte le poste de président et est élu par acclamation.

Pour le poste de vice-président :

M. Morneau propose Mme Guylaine Lavoie. Elle accepte le poste de vice-présidente par acclamation.

### **6.0 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Les règles de régie interne de 2017-2018 sont reprises en totalité. Il y aura un point qui sera ajouté concernant les substituts dans la section 5 des règles de régie interne. La personne qui s'absente, devra communiquer avec le secrétariat au plus tard à midi, pour permettre le remplacement de celle-ci et lui acheminer tous les documents nécessaires.

IL EST PROPOSÉ PAR MME GUYLAINE LAVOIE.

QUE les membres du conseil approuvent les règles de régie interne.  
**(C-É. 17-18-707) – Adopté**

### **7.0 RAPPORT ANNUEL 2015-2016**

Le rapport annuel est présenté par Mme Tougas.

IL EST PROPOSÉ PAR MME MARIE-FRANCE JULIEN

QUE les membres du conseil adoptent le rapport annuel 2016-2017.  
**(C-É. 17-18-708) – Adopté**

## **8.0 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Mme Tougas informe le C.É. qu'il y a eu 160 inscriptions pour les activités parascolaires de cet automne. Mme Tougas travaille actuellement sur la planification de la session d'hiver. Il est suggéré d'être mieux informé en tant que parent si une activité est annulée, afin de pouvoir préparer les enfants. Une activité de yoga est proposée pour la session prochaine. Mme Laporte suggèrera à un organisme de donner leur nom à l'école pour offrir ce cours.

## **9.0 SORTIES ET /OU ACTIVITÉS ÉDUCATIVES**

Mme Tougas présente les activités et sorties proposées pour l'ensemble des élèves de l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR M. DANY GAGNON

QUE les membres du conseil approuvent les sorties et activités prévues pour les élèves de l'école durant l'année scolaire 2017-2018.  
**(C-É. 17-18-709) - Adopté**

## **10.0 NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION - INFORMATION**

Mme Tougas informe les membres du C.É que les parents seront informés sur les normes et modalités d'évaluation. Elles seront déposées sur le site de l'école pour que les parents puissent les consulter.

## **11.0 INFORMATION DE LA DIRECTION**

### **Activités à venir**

Madame Tougas informe les membres du C.É. qu'une soupe collective sera faite dans la semaine du 10 octobre.

La semaine de la bonté a eu lieu la semaine dernière avec une photo de tous les élèves en forme de cœur prise du toit de l'école.

Il y a également eu la visite des pompiers pour venir arroser les enfants dans la cour en temps de canicule. Cette semaine de la bonté sera poursuivie tout au long de l'année.

### **Informations du service de garde**

16 groupes au service de garde  
7 groupes à la surveillance du midi

Un comité sera fait pour se pencher sur les activités du midi. Le vendredi, les activités seront ouvertes à tous, ce qui permettra aux frères et sœurs de pouvoir jouer ensemble.

Un communiqué sera envoyé aux parents prochainement pour les informer des éducateurs de chacun des groupes.

Les journées pédagogiques : 4 journées en sorties externes, 4 journées animées à l'école par les éducateurs du SDG et 4 journées animées à l'école par des animateurs externes.

Des photos des éducateurs seront affichées bientôt afin que les parents puissent mettre un visage sur l'éducateur de leur enfant.

## **12.0 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS À LA CSDGS**

Il n'y a eu aucune rencontre du comité de parents à la CSDGS pour le moment. Mme Marie-Ève Gill, représentante au comité de parents à la CSDGS, nous fera son résumé lors de la prochaine rencontre du CÉ.

## **13.0 CORRESPONDANCE**

M. Morneau présente la correspondance aux membres du C.É.

## **14.0 AUTRES SUJETS**

### **14.1 Accueil au service de garde**

Certains changements qui ont été apportés semblent être un irritant pour certains parents. Il a été noté que l'accueil n'est pas chaleureux, la place d'attente n'est pas adaptée, les parents se retrouvent donc coincés dans la cage d'escalier. Madame Blain mentionne que trois parents ont communiqué avec elle pour se plaindre. Elle mentionne que sa porte est toujours ouverte et qu'elle est prête à expliquer que toutes ces mesures ont été prises pour une question de sécurité et de bien-être des enfants. Une communication aux parents aurait peut-être pu être envoyée pour expliquer les changements apportés. Une vérification supplémentaire sera faite pour s'assurer qu'il n'y ait pas de blessés aux portes lorsqu'il y aura trop de va-et-vient. Madame Blain a aussi précisé que les parents qui attendent peuvent aider les enfants qui veulent sortir. Un aménagement des lieux est prévu pour inciter les parents à se diriger vers la porte extérieure pour attendre leur enfant afin de désengorger l'accès aux portes.

Il a été proposé de revenir sur cette situation lors de la prochaine séance du CÉ pour faire un suivi sur cette situation et voir les améliorations qui pourront y être apportées. Par contre, le sujet ne sera pas traité à nouveau, mais s'il y a des changements les parents seront avisés.

## **16.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 8 h 29.

-----  
Sylvain Morneau  
Président

-----  
Andrée Lessard  
Directrice